

Chômage et force de travail en France

Maxime Durand, *Quatrième Internationale* n° 42, Sept.-Oct. 1991

Cet article cherche à présenter un panorama général des transformations qui affectent depuis environ quinze ans les conditions d'emploi, de travail et de statut, des travailleurs en France. Il présente un matériel statistique permettant d'apprécier l'ampleur de ces transformations, et propose des éléments d'analyse sur le modèle social dont elles sont porteuses.

La montée du chômage capitaliste

La situation actuelle des travailleurs français est dominée par un chômage massif dont les effets vont bien au-delà de ceux qui en sont les victimes directes. C'est pourquoi il convient avant toutes choses d'avoir une compréhension claire de la nature de ce phénomène. Sans pouvoir réaliser ici une démonstration complète qui supposerait la discussion des nombreuses et souvent effarantes « théories » en présence, il faut insister ici sur une thèse essentielle, à savoir la nature capitaliste du chômage actuel. Ce n'est ni un afflux trop massif de jeunes, ni une inadaptation des qualifications, ni l'effet des technologies qui se trouvent à la racine du chômage mais l'incapacité du capitalisme, au regard de ses propres critères, d'employer l'ensemble de la force de travail disponible.

Cette nature capitaliste rend inopérante la distinction entre chômage « keynésien » et chômage « classique », le premier résultant d'une insuffisance de demande, le second d'une rentabilité trop faible. Cette opposition totalement anti-dialectique constitue peut-être un progrès par rapport au pur académisme, mais certainement un recul par rapport à la théorie marxiste. Celle-ci prend en effet comme point de départ cette position théorique essentielle selon laquelle le capitalisme, pour fonctionner, nécessite à la fois des profits et des débouchés. Quand il entre en crise, c'est parce que les moyens, forcément transitoires, qui lui permettent de concilier les deux ne réussissent plus à fonctionner, et le chômage, qui est l'un des symptômes-clés de cette crise, est, de manière indissociable, le produit d'un rétrécissement des débouchés et d'une rentabilité insuffisante.

C'est ce fil directeur que nous suivrons pour étudier la situation en France, qui se range d'ailleurs parmi les pays dont les performances sont les moins brillantes, y compris par rapport à la moyenne de la CEE (voir Tableau 1).

Tableau 1
Performances comparées des pays capitalistes

	PIB	EMPLOI	TAUX DE CHOMAGE			
	83-90	83-90	1974	1979	1983	1990
FRANCE	2,7	0,3	2,9	6,0	8,4	9,0
CEE	2,8	0,8	2,6	5,5	10,1	8,4
USA	3,4	2,1	5,6	5,8	9,6	5,5
JAPON	4,6	1,3	1,4	2,1	2,7	2,1

Source : OCDE, *Perspectives Economiques*, Juin 1991
PIB Taux de croissance moyen en % 1983-1990
EMPLOI Taux de croissance moyen en % 1983-1990
Taux de chômage standardisé

L'examen détaillé du Tableau 2 permet de mettre en lumière les grandes différences entre la période des années d'expansion et celle qui correspond à l'entrée en crise (voir aussi le Graphique 1). En premier lieu la montée du chômage n'est pas le résultat d'une accélération de la

productivité qui réduirait le contenu en emplois de la croissance ; la productivité croît en effet moins vite pendant la période de crise qu'avant : de 3 % par an au lieu de 5 % pour l'économie dans son ensemble, et le recul est encore plus prononcé dans l'industrie.

Le rythme de réduction de la durée du travail est resté à peu près le même, ce facteur n'a donc pas introduit de modifications entre les deux sous-périodes. C'est donc essentiellement le ralentissement de la croissance, qui engendre une moindre création d'emplois et la montée du chômage. Cette dernière doit donc être rapprochée de la stagnation, voire du recul du nombre total d'heures travaillées qui passe de 40 à 41 milliards durant les années d'expansion à 36 à 37 au cours des années récentes. La rupture est ici encore particulièrement accusée dans l'industrie : la croissance moyenne y passe de 6,9 % avant la crise à 1,3 % ensuite, et le nombre des emplois recule de 26 %.

Tableau 2
Les composantes de l'emploi

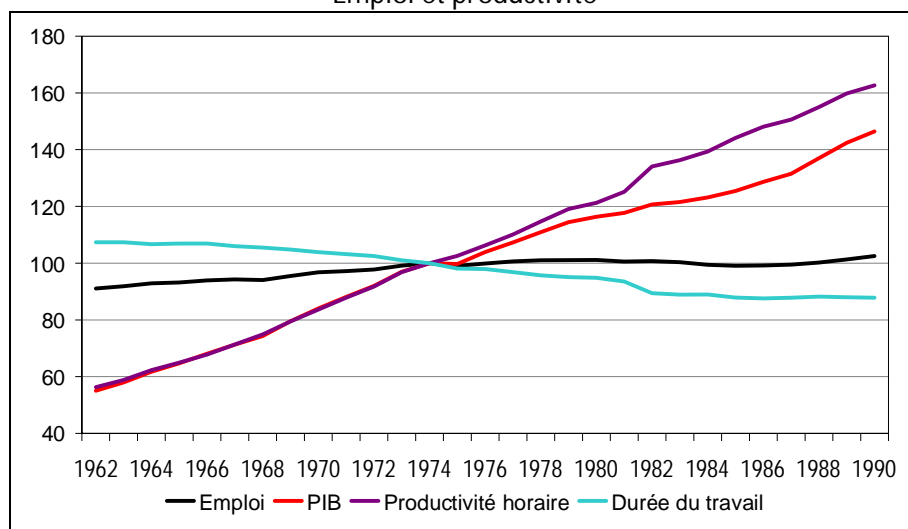
	ENSEMBLE		INDUSTRIE	
	1963-1974	1974-1990	1963-1974	1974-1990
EMPLOI	0,8	0,2	0,9	-1,9
PRODUIT	5,1	2,4	6,9	1,3
DUREE	-0,6	-0,8	-0,7	-0,6
PRODUCTIVITE	5,0	3,1	6,7	3,9

Source : Insee

Il s'agit de taux de croissance moyens vérifiant la relation :

$$\text{EMPLOI} = \text{PRODUIT} - \text{PRODUCTIVITE} + \text{DUREE}$$

Graphique 1
Emploi et productivité

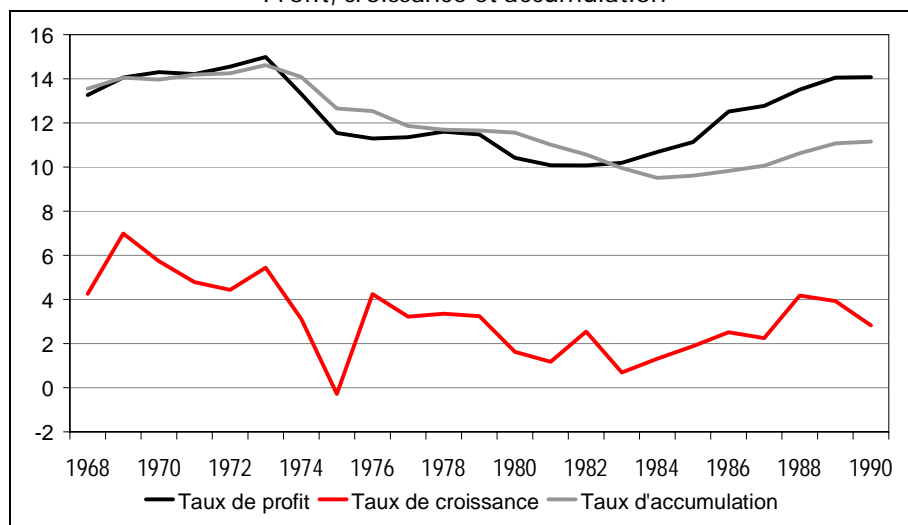


Base 100 en 1974. Source : Insee

La montée du chômage résulte donc de la moindre demande de travail de la part des employeurs, en raison d'une croissance moins rapide, mais il ne s'agit là que d'une détermination intermédiaire, la vraie question étant de savoir d'où provient ce ralentissement de la croissance. En régime capitaliste, on peut assez simplement montrer que le taux de croissance renvoie à l'évolution du taux de profit : celui-ci détermine en effet l'intensité de l'accumulation du capital qui à son tour détermine la croissance globale. Le Graphique 2 illustre bien cette correspondance étroite. Dans le cas français, et à l'encontre par exemple des Etats-Unis, l'entrée en crise avec la

récession de 1975 est précédée d'une phase de forte accumulation et de rétablissement du profit que l'on peut interpréter comme une « surchauffe » intégrant la réaction du capitalisme français au mouvement gréviste de 1968. Le retournement du taux de profit, qui correspond au tournant du gouvernement de gauche vers l'austérité, est clairement marqué, et l'on peut aussi repérer le retard de la réponse de l'accumulation au rétablissement du profit, enfin la reprise récente, qui semble bien devoir être une brève parenthèse de deux années, la croissance retombant en 1990 et encore en 1991. Le schéma de détermination est donc le suivant : la dégradation des conditions de rentabilité vient limiter la croissance de la croissance compatible avec ce critère de rentabilité, la demande de travail baisse ou ralentit, et le chômage augmente. La nature capitaliste du chômage se situe dans le mode d'ajustement : dans une autre société, on pourrait réduire le temps de travail de chacun, ou produire plus même si c'est avec une moindre rentabilité, mais le capitalisme choisit de supprimer la demande non rentable et donc d'expulser en dehors de la sphère de l'activité rentable des dizaines de milliers de travailleurs chaque année.

Graphique 2
Profit, croissance et accumulation



Le chômage apparaît donc l'un des principaux symptômes de la crise. Avant 1974, il concerne 500000 personnes, soit 2 à 3 % de la population active, puis il augmente avec une terrible régularité jusqu'à atteindre 2500000 personnes en 1984, soit 10 % de la population active. Depuis, le nombre de chômeurs et le taux de chômage fluctuent autour de ce plafond (voir Tableau 3).

Tableau 3
Dix ans d'emploi et de chômage

	CHO1	CHO2	TCHO	EMPLOI
1981	1750		7,4	21716
1982	1923		8,1	21752
1983	1974		8,3	21668
1984	2323		9,7	21467
1985	2442		10,2	21401
1986	2490	2592	10,4	21423
1987	2532	2587	10,5	21484
1988	2410	2559	10,0	21639
1989	2312	2505	9,4	21891
1990		2532	9,0	22132

Source : Insee. Données en milliers

CHO1 Chômeurs au sens du BIT CHO2 Demandes d'emploi au 31 décembre

TCHO Taux de chômage au sens du BIT

Les années récentes ont enregistré une création significative d'emplois sur laquelle on reviendra. Pourtant, et c'est le second résultat, le chômage ne baisse que de 55000, si on le mesure à partir des demandes d'emploi à l'ANPE, de 220000 sur 1988 et 1989, si on en croit l'Enquête de l'Emploi de l'Insee, qui adopte la définition du BIT (Bureau International du Travail). Comment expliquer ce mystère ? La différence réside en partie dans la définition très large de l'activité retenue par le BIT : il suffit d'avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure dans la semaine pour ne pas être considéré comme chômeur, et c'est en vertu de cette définition que le taux de chômage est moins élevé à Mexico qu'à Paris. Mais la réponse de fond renvoie à la malléabilité des structures sociales et à l'existence, entre emploi et chômage, d'une frange de statuts intermédiaires, qui ne sont ni de vrais emplois, ni le vrai chômage (voir Tableau 4). En cas de reprise de l'emploi, ces statuts intermédiaires diminuent un peu, ce qui empêche le « vrai » chômage de reculer significativement. Il y a notamment une frange de femmes qui est découragée de chercher un emploi quand ça va mal, mais se remet à le faire lorsque les perspectives d'embauche s'éclaircissent.

Tableau 4
Des demandes d'emploi ANPE au chômage BIT

+ Demandes ANPE (catégorie 1)	+ 2534
+ Demandes ANPE (catégories 2 et 3)	+ 268
= Demandeurs ANPE	= 2802
- Titulaires d'un emploi	- 310
- N'effectuent pas de recherches	- 169
- Non disponibles	- 129
- Ajustement statistique	- 199
+ Chômeurs non inscrits	+ 313
= Chômeurs au sens du BIT	= 2308

Source : *Alternatives Economiques*, Janvier 1991
Données Mars 1989, en milliers

La CGT publie régulièrement un tableau rassemblant les diverses catégories de « sans emploi » qui, sans entrer dans les définitions officielles du chômage peuvent être incluses dans le champ de ceux qui en subissent les effets (voir Tableau 5).

Tableau 5
Chômeurs et sans emploi en novembre 90

DEFM1	2 582 509
DEFM2 + DEFM3	274 066
Dispensés de pointage	293 904
Formation-reconversion	188 165
Actions FNE	170 650
Mesures jeunes	253 789
TOTAL SANS EMPLOI	3 763 083

Source : CGT, *Le Peuple*, 14 Février 1991

DEFM1 Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée, à temps plein. DEFM2 Demandes d'emploi à temps partiel DEFM3 Demandes d'emploi saisonnier ou temporaire
FNE Fonds national pour l'emploi

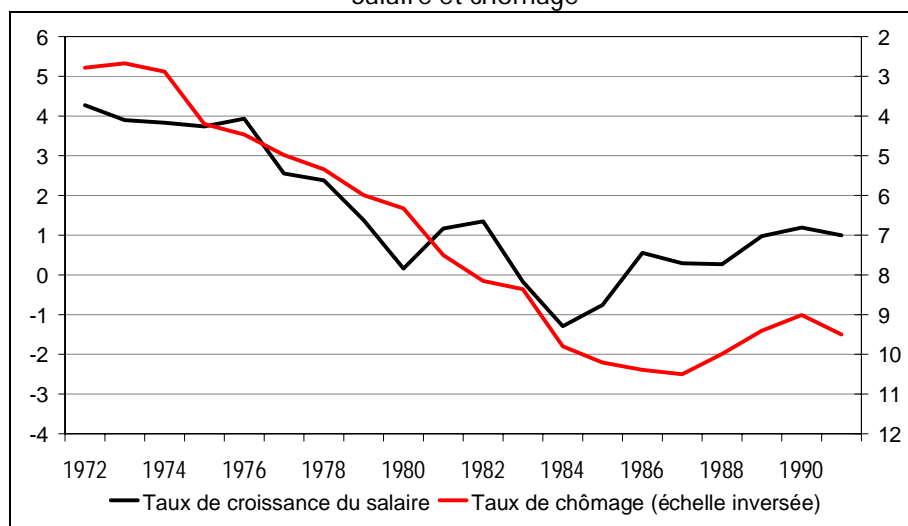
La contrepartie de ces mouvements est ce que l'on pourrait appeler la densification du noyau dur du chômage. En septembre 1990, les chômeurs de longue durée (plus d'un an) représentent 31 % des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, soit environ 800000 personnes. 58 % sont des femmes, 24 % des travailleurs âgés de plus de 50 ans ; près du quart sont chômeurs depuis plus de trois ans. Une enquête menée en France et portant sur 1000 personnes inscrites au chômage en Août 1986 montre ainsi que 15 mois après, 410 seulement ont retrouvé un emploi (et

seulement 190 un « vrai » emploi), tandis que 520 étaient toujours inscrits au chômage et que 70 avaient renoncé. Les économistes du travail commencent à parler d'« inemployabilité » pour désigner ces véritables exclus.

De l'austérité salariale au creusement des inégalités

Le lien entre salaire et taux de chômage est illustré par le Graphique 3 qui montre à l'évidence que la montée du taux de chômage est un instrument venant peser sur la progression du salaire réel. Les économistes appellent cette liaison courbe de Phillips, mais il s'agit d'un effet déjà décrit par Marx en ces termes : « les variations du taux général des salaires ne répondent donc pas à celles du chiffre absolu de la population ; la proportion différente suivant laquelle la classe ouvrière se décompose en armée active et en armée de réserve, l'augmentation ou la diminution de la surpopulation relative, le degré auquel elle se trouve tantôt « engagée » tantôt « dégagée », en un mot, ses mouvements d'expansion et de contraction alternatifs correspondent à leur tour aux vicissitudes du cycle industriel, voilà ce qui détermine exclusivement ces variations » (*Le Capital*, Livre 1, Tome 3, Editions Sociales 1950, p.80)

Graphique 3
Salaire et chômage



La progression du salaire réel se ralentit durablement à partir de la mise en place du plan Barre en 1976-1977 puis se maintient à partir de 1983 dans une fourchette étroite, entre -1 et +1 % de croissance annuelle. Le mode de croissance qui se met en place à ce moment est donc caractérisé par une norme salariale tendancielle de croissance zéro du pouvoir d'achat : tous les gains de productivité sont affectés au rétablissement du taux de marge et du taux de profit, qui débouche, avec de longs délais, sur une reprise sans lendemains.

Le bouclage de ce modèle, du côté des revenus, implique un creusement des inégalités. C'est bien le constat que l'on peut dresser depuis le tournant de 1983, et les données du CERC (Centre d'Etude des Revenus et des Coûts) sont sans appel. Entre 1983 et 1988, le revenu national a augmenté en moyenne de 1,9 % par an : ce supplément de revenu a été réparti à raison de 20 % aux revenus salariaux et de 80 % aux autres formes de revenus. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater que la croissance de la demande intérieure repose essentiellement sur l'essor de la consommation des riches. Il faut insister sur ces chiffres éloquentes fournis par l'Insee : si l'on classe les foyers selon leur revenu total (salarial ou non), la consommation des 25 % de ménages à bas revenus stagne sur dix ans, entre 1979 et 1989, tandis que celle des 25 % de ménages les plus riches progresse de 20 %.

Cette tendance au creusement des inégalités se fait sentir y compris à l'intérieur du salariat. Depuis 1984, l'éventail des salaires a en effet recommencé à augmenter, notamment en raison du ralentissement de la progression du SMIC, et de la non-diffusion de ses augmentations. En 1986, 17 % des ouvriers et des employés gagnaient entre 95 et 108 % du SMIC. Sur 164 branches de plus de 10000 salariés, 134 comportent au moins un niveau de salaire minimum hiérarchique inférieur au SMIC et, dans la plupart d'entre elles, les niveaux non qualifiés sont rattrapés par le SMIC. En 1990, le salaire net moyen des salariés à temps plein du privé a été de 9108 F par mois, et 50 % des salariés gagnaient moins de 7450 F par mois. Depuis le 1er Juillet 1991, le SMIC net (après cotisations sociales) s'élève à 4484 F : il concerne directement 1,6 millions de salariés. Une étude récente du Ministère de la Justice destinée à calculer le nombre de foyers concernés par l'aide judiciaire aboutit à ce résultat impressionnant : sur 25 millions de foyers, 6,7 ont des ressources globales inférieures au SMIC et 5,1 comprises entre un SMIC et un SMIC et demi.

L'individualisation des salaires se développe : en 1988, plus de 30 % des entreprises du privé, regroupant un salarié sur deux, ont accordé des augmentations individualisées. Ces dernières années, le pouvoir d'achat du salaire moyen a progressé d'environ 1 % par an, mais cette progression correspond pour l'essentiel à des effets de structure (carrières individuelles, licenciements des moins qualifiés, etc.). Le « prix du travail » calculé à partir d'une répartition constante des postes de travail, a commencé à baisser depuis 1978, et cette baisse s'est accélérée à partir de 1983. Dans la Fonction Publique, le recul est encore plus marqué. Enfin, la précarité du statut salarial s'accroît dans les petites entreprises : les conventions et accords d'entreprise concernent avant tout les entreprises de plus de 500 salariés, et 4 salariés sur 5 restent ainsi à l'écart des conventions d'entreprise.

Le feu de paille de la reprise

Pourtant la conjoncture économique des années 1988, 1989, et de la première moitié de 1990, a pu laisser penser que l'on sortait de la crise. Pendant ces 30 mois, le théorème de Schmidt selon lequel « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain, et les emplois d'après-demain » a commencé à fonctionner : les profits ont été fortement restaurés, l'investissement a enregistré une vigoureuse reprise, et le nombre d'emplois a augmenté de manière importante, de 70000 en 1987, 160000 en 1988, 250000 en 1989 et 275000 en 1990. Ces performances sont d'autant plus remarquables que le nombre d'emplois en France était resté à peu près constant entre 1973 et 1986 et le gouvernement pouvait trouver dans ces bons résultats la preuve de l'efficacité de la politique d'austérité.

Pourtant il a fallu rapidement déchanter : 1991 s'annonce comme l'une des pires années pour le chômage en France, qui n'a jamais été aussi élevé. *Le Monde* parle à juste titre de Mai 1991 comme « le mois de tous les records en matière de chômage » : en un mois le chômage a effet progressé de 52200 chômeurs, soit 2 % ! Il y a aujourd'hui 2 688 900 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE. Le retournement s'est produit à la fin du premier semestre 1990, donc avant la guerre du Golfe, et il convient d'insister sur les raisons de fond qui expliquent pourquoi il ne pouvait s'agir d'une reprise durable de la croissance.

Le boom de l'investissement, l'un des moteurs principaux de cette reprise, résultait en effet principalement du retard accumulé depuis une dizaine d'années : il fallait, ne serait-ce que pour maintenir les capacités de production à flot, recommencer à s'équiper, notamment dans l'industrie. C'est ce qui a été fait, qui plus est dans une conjoncture internationale favorable, notamment en raison du contre-choc pétrolier de 1986 qui a permis au capitalisme français d'avaler un creusement spectaculaire de son déficit extérieur. Mais il ne s'agissait que d'une reprise par nature transitoire, car l'investissement ne peut s'auto-entretenir éternellement s'il n'est pas relayé, soit par la demande interne, soit par les exportations. L'une des données les plus

spectaculaires de la conjoncture est précisément l'évolution de l'investissement industriel qui devrait reculer en 1991 de 6 % après avoir augmenté en moyenne de 10 % sur les trois dernières années.

Du côté des exportations, le capitalisme français qui a tout misé sur les armements, les ventes au Tiers monde, le « zéro salaire » et le « Franc aussi bon que le mark » enregistre de médiocres résultats. Pourtant la pression sur les salaires a été tellement forte en France que les coûts salariaux y sont devenus parmi les plus bas d'Europe. Une étude portant sur l'industrie automobile réalisée par la fédération patronale allemande l'établit : le coût salarial horaire, y compris cotisations sociales, est en France de 88 francs, contre 148 en Suède, 142 en Allemagne, 109 aux Etats-Unis, 108 en Italie, 97 au Japon et en Espagne, et 87 au Royaume-Uni (Libération du 26 Mars 1991). Mais il ne suffit pas de contenir les salaires : l'insuffisance de la recherche, de l'investissement et de l'effort de formation, une mauvaise spécialisation et un taux de change trop élevé font que les exportations suivent péniblement la demande mondiale, alors que les importations, au contraire, pénètrent allègrement le marché intérieur. Ce double mouvement conduit à une dégradation spectaculaire du solde extérieur industriel : sans même compter le matériel militaire, on passe d'un excédent de 65 milliards en 1984 à un déficit de 59 milliards en 1990. Du côté de la demande intérieure, les choses ne vont guère mieux, puisque l'austérité a pour corollaire la stagnation de la consommation des salariés. Bref, le « zéro pouvoir d'achat » finit par déboucher, comme seuls d'obstinés marxistes pouvaient le prévoir, sur un « zéro investissement » et sur la remontée du chômage.

La légitimité de la politique menée depuis 1983 pouvait se trouver dans la théorie de la purge : plus le traitement serait sévère, plus le malade pourrait rapidement retrouver la santé et repartir d'un bon pied. Il semble que le capitalisme français ait souffert d'une erreur de dosage et qu'il soit nécessaire de continuer à augmenter les doses d'austérité. L'évolution du salaire devrait du coup connaître un retournement en 1991 : depuis deux ans on pouvait noter une progression du pouvoir d'achat du salaire horaire de l'ordre de 1 à 2 %, en raison des luttes mais aussi de tensions sur le marché du travail allant jusqu'à la pénurie de personnels qualifiés.

Evolution des structures de l'emploi

Ces grandes tendances depuis l'entrée en crise seront présentées au moyen du tableau récapitulatif ci-dessous. Globalement, l'emploi a relativement peu augmenté, passant de 21,7 millions à 24 millions entre 1975 et 1989. Mais cette progression s'est accompagnée de très fortes redistributions (Voir Tableau 5).

La première tendance est évidemment liée à la montée du chômage qui passe de 3,5 à 9 % de la population active et frappe particulièrement les travailleurs : la crise jette au chômage 700000 ouvriers, plus de 530000 employés et 120000 « professions intermédiaires ». Ce seul mouvement tend à déplacer les structures d'emploi.

La seconde grande tendance est la croissance des emplois intermédiaires, ceux qui ne sont liés ni à la production matérielle directe, ni à la gestion en propre de moyens de production. En valeur absolue comme en pourcentage, on a ainsi assisté à un recul de la petite bourgeoisie traditionnelle et de la classe ouvrière au sens strict. 480000 emplois d'agriculteurs exploitants ont été supprimés, et 40000 d'artisans et commerçants. Le nombre des ouvriers recule lui aussi, et pas seulement sous l'effet du chômage : de 7,8 millions d'ouvriers on baisse à 6,2 entre 1975 et 1989. Un poste d'ouvrier sur cinq a donc été supprimé en 15 ans de crise.

Ce double écrêtage conduit à un transfert vers les autres catégories. Du côté des travailleurs entendus au sens large, le recul du nombre d'ouvriers est compensé par la montée des employés de 4,4 à 5,5 millions et par celle des couches intermédiaires (instituteurs, santé, fonctionnaires, techniciens), de 3,3 à 4,4 millions. Le groupe des travailleurs ainsi défini augmente en valeur absolue, mais baisse en proportion relative, et représente toujours 2/3 des emplois, et 3/4 de la population active, si on ajoute les chômeurs. Enfin, la « petite bourgeoisie moderne » (cadres, ingénieurs, professions libérales) a augmenté, passant de 1,4 à 2,2 millions de personnes.

Tableau 6
Structure de l'emploi par catégories sociales

	1975	%	1989	%	Dif.	%F
POSSEDANTS	3458	15,9	2947	12,2	-511	
• Agriculteurs exploitants	1691	7,8	1210	5,0	-481	37
• Artisans et commerçants	1658	7,6	1616	6,7	-42	34
• Chefs d'entreprises (a)	109	0,5	121	0,5	+12	17
REPRESSION (b)	458	2,1	461	1,9	+3	7
PETITE BOURGEOISIE MODERNE (c)	1551	7,1	2318	9,7	+767	29
TRAVAILLEURS	15503	71,5	16192	67,5	+689	46
• Couches intermédiaires (d)	3282	15,5	4401	18,3	+1119	43
• Employés	4440	20,5	5566	23,2	+1126	76
• Ouvriers	7781	35,9	6225	25,9	-1556	21
CHOMEURS	752	3,5	2152	9,0	+1400	55
TOTAL	21700	100,0	24001	100,0	+2301	44

Source : Insee, *Données Sociales*.

Données en milliers.

(a) de 10 salariés ou plus

(b) armée hors contingent, police, clergé

(c) professions libérales, professeurs, scientifiques, cadres, ingénieurs

(d) instituteurs, santé, fonctionnaires, techniciens, maîtrise

%F proportion de femmes dans l'emploi en 1989

On enregistre donc une série de mouvements importants qui se retrouvent du côté de la structure des emplois par grandes branches (voir Tableau 7). Le mouvement essentiel est cette fois le recul de l'emploi dans l'agriculture et l'industrie au profit de l'emploi dans les services. Agriculture et industrie perdent plus de 2,8 millions d'emplois entre 1974 et 1989, le tertiaire en gagne plus de 3 millions. C'est donc un mouvement important, mais qui ne doit pas cependant conduire à l'idée que l'on est passé dans une société moderne « post-industrielle », et cela pour plusieurs raisons : en premier lieu, le remplacement d'un certain nombre d'emplois industriels par des emplois de services correspond en partie à un processus d'externalisation de fonctions autrefois réalisée à l'intérieur des entreprises industrielles, et aussi à un développement rapide de l'intérim. Le recul des emplois industriels résulte en grande partie de la faiblesse spécifique de l'industrie française et plus largement européenne : alors que l'industrie française supprimait 24 % de ses emplois entre 1974 et 1989, la RFA en supprimait 14 %, mais les USA seulement 3 % et le Japon pratiquement aucun. Enfin, les comparaisons internationales montrent que la capacité des grands pays industriels à créer des emplois est liée à leur activité industrielle : il y a en partie complémentarité, effet d'entraînement des emplois industriels sur les créations d'emplois dans les services, et non substitution pure et simple.

Tableau 7
Evolution de l'emploi par branches

	1974	1989	Diff.	%
AGRICULTURE	2273	1396	-876	-38,5
INDUSTRIE	8194	6243	-1952	-23,8
• Agro-alimentaire	587	572	-15	-2,5
• Energie	281	246	-35	-12,5
• Biens intermédiaires	1714	1210	-504	-29,4
• Biens d'équipement	1286	1043	-243	-18,9
• Automobile	534	371	-163	-30,5
• Biens de consommation	1747	1227	-520	-29,8
• Bâtiment	2045	1573	-472	-23,1
TERTIAIRE MARCHAND	6915	8703	1788	25,9
• Commerce	2550	2709	159	6,2
• Transports télécommunications	1119	1276	158	14,1
• Services aux entreprises	987	1744	757	76,7
• Services aux particuliers	825	1221	396	48,0
• Rép.auto, cafés, hôtels, restaur.	948	1149	201	21,2
• Banques et assurances	487	604	117	24,0
TERTIAIRE NON MARCHAND	4215	5549	1334	31,6
ENSEMBLE DES BRANCHES	21597	21891	294	1,4

Emploi total par branches en milliers

Source : Insee, Comptes de la Nation

Toutes ces réserves étant faites, la structure du groupe des travailleurs a néanmoins considérablement changé : en 1975, il y a 50 ouvriers sur 100 travailleurs, en 1989, il n'y en a plus que 38. Cette évolution ne résulte pas d'ailleurs tellement d'une modification des structures de qualification mais principalement par l'exclusion d'une masse importante d'environ 1,5 million d'ouvriers non qualifiés. Ce chiffre peut être rapproché de celui de l'accroissement du chômage, même s'il ne s'agit pas des mêmes personnes, les trajectoires individuelles étant évidemment plus complexes.

A ce recul global correspond une tendance à la fragmentation de la classe ouvrière, qui porte sur les statuts, mais se traduit aussi par le recul relatif des grandes concentrations ouvrières. Cela provient de ce que la crise a particulièrement frappé, du point de vue des réductions d'effectifs, des secteurs très concentrés tels que la sidérurgie, l'automobile, les chantiers navals. Statistiquement on constate que le recul des effectifs concerne pour l'essentiel les plus grands établissements (Voir Tableau 8), même si ce mouvement est moins discernable au niveau des entreprises. Il n'y a donc pas déconcentration de la propriété du capital, mais on doit noter une baisse d'environ 11 % de la taille moyenne des implantations industrielles.

Tableau 8
Répartition des salariés de l'industrie

Taille d'établissement	1977	1987	Evol.
moins de 100 salariés	2005 (35%)	1955 (43%)	-50
de 100 à 1000 salariés	2406 (42%)	1846 (41%)	-560
plus de 1000 salariés	1318 (23%)	745 (16%)	-573
Total	5729	4546	-1183

Données en milliers

Source : Insee Première n°39 Septembre 1989

L'activité des femmes progresse, mais surtout a temps partiel

L'un des phénomènes marquants de la période est la montée du taux d'activité des femmes. De 6,5 millions de femmes actives en 1962, on est passé à 10,5 millions aujourd'hui, alors que le nombre des hommes actifs n'a augmenté que de 13 à 13,5 millions. Ce mouvement continue pendant la crise, le taux d'activité des femmes passant de 41 à 46 % entre 1975 et 1990, tandis que celui des hommes recule de 72 à 65 %. C'est le travail des femmes de 25 à 40 ans qui a soutenu la croissance des taux d'activité, qui porte aux trois quarts sur des emplois de salariées du tertiaire.

Le tableau 9 ci-dessous détaille la contribution de l'activité féminine à l'évolution de la population active. Il s'analyse ainsi. Sur la base de la croissance de la population en âge d'activité, l'augmentation de la population active aurait été de 1,828 million entre 1980 et 1990. Elle n'a augmenté que de 1,217 million en raison de la baisse du taux d'activité moyen, qui résulte d'un double mouvement : la baisse d'activité des hommes équivaut à un recul de 1,234 million de personnes de la population active, tandis que la montée du taux d'activité féminin représente un afflux de 623000 personnes.

Cette progression de la population active se répartit entre et chômage de la manière suivante. Les 451000 créations d'emplois ne suffisent pas à absorber le surcroît de population active, de telle sorte que le chômage augmente de 766000 personnes. Mais ce bilan est très différent pour les hommes et les femmes ; pour ces dernières, l'accroissement du chômage, de 421000 personnes, résulte d'un mouvement de créations d'emploi important (997000 emplois) mais insuffisant vis-à-vis d'une croissance très vive de la population, de 1,418 million de personnes. Chez les hommes au contraire, le chômage résulte d'une baisse de 546000 du nombre d'emplois, plus rapide celle de la population active.

Tableau 9

Evolution de la population active 1980-1990

	EMPLOI	CHO	POPAC	ACTI	POP
Hommes	-546	345	-201	-1234	1033
Femmes	997	421	1418	623	795
Total	451	766	1217	-611	1828

Milliers de personnes. Source : Insee.

Le taux d'activité des femmes n'a donc pas servi de variable d'ajustement principal et a continué à croître. Mais cette progression repose largement sur celle du travail à temps partiel qui représente 2,15 millions d'emplois contre 1,48 dix ans plus tôt : près des trois quarts des emplois nets créés sur dix ans sont des emplois à temps partiel, phénomène majoritairement féminin. La ségrégation n'a donc pas vraiment reculé et la séparation entre secteurs à emploi masculin ou féminin s'est au contraire durcie : c'est ce qui explique le maintien des inégalités de salaire moyen dans une proportion de 30 %. Six femmes sur dix gagnent moins de 6500 F, alors que c'est le cas de quatre hommes sur dix, et deux smicards sur trois sont des femmes. Cependant cette inégalité se réduit à 2 ou 3 % si l'on compare le même poste de travail dans la même entreprise : la discrimination n'est pas individualisée à ce point, elle découle de l'affectation selon le sexe dans la division du travail.

L'égalité n'est pas non plus assurée vis-à-vis du chômage : la part des femmes dans l'emploi passe de 38,5 % en 1980 à 41,4 % en 1990, mais, à cause des mouvements décrits ci-dessus, leur part dans le chômage est plus importante, de 57,4 % en 1990. Du coup le taux de chômage des femmes (12,1 %) est nettement supérieur à celui des hommes (7 %).

La durée du travail

Au lendemain de l'arrivée de la gauche au pouvoir, notre courant impulsait l'idée d'un passage immédiat à une durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires. Le gouvernement présentait comme raisonnable la démarche visant à atteindre les 35 heures en 1985. Sous la pression d'un certain nombre de luttes, et pour symboliser le « changement » la durée légale du travail fut abaissée à 39 heures par une ordonnance de janvier 1982. Depuis, plus rien. Et ce que nous avions prévu s'est produit : à partir du moment où la durée du travail effective avait rejoint la durée légale, celle-ci devait fonctionner comme plancher. On a même enregistré un allongement récent de la durée du travail, en raison du développement des heures supplémentaires.

Il existe un certain nombre d'accords négociés sur la base d'un horaire inférieur aux 39 heures, mais c'est toujours en échange de contreparties importantes. Car le patronat industriel est surtout intéressé à allonger la durée d'utilisation de ses équipements : celle-ci, qui avait reculé à 46 heures est remonté à 50 heures. La mode est donc aux créations d'équipes successives ou de travail de fin de semaine, et un ouvrier sur quatre travaille aujourd'hui en équipe, contre un sur cinq en 1985. La proportion des salariés ayant le même horaire tous les jours est passée de 65,3 à 58,7 % entre 1978 et 1984.

D'ailleurs cette priorité donnée à l'utilisation des équipements conduit de la part du patronat à proposer des horaires plus ou moins tordus et notamment la répartition du travail sur quatre jours, ce que rend possible la loi du 2 janvier 1979 « à condition que soit respectée la durée hebdomadaire du travail, et après avis conforme du comité d'entreprise ». L'exemple de Peugeot-Poissy est particulièrement représentatif : il n'y a même pas de diminution du temps de travail, l'horaire est de 4 fois 9h37m30s sur deux tranches horaires (6h15-16h29 et 16h30-2h42). Les équipements pourront être utilisés 96h15m par semaine, soit un gain de 25 % (*Libération* du 4 Novembre 1990).

Précarité et flexibilité

Sous le terme générique de « flexibilité » se sont multipliées depuis le début de la crise, les initiatives visant à déconstruire progressivement mais systématiquement tout ce qui pouvait ressembler à une législation du travail : réduction du rôle réel du SMIC, suppression de l'autorisation administrative de licenciement, etc. L'un des résultats essentiels a été de rendre possible un développement rapide des formes précaires d'emploi. En 1989, un emploi sur cinq n'est pas un emploi « normal », à savoir un contrat à durée indéterminée à plein temps (voir Tableau 10).

En 1988, deux entrées (embauches et transferts d'établissement) sur trois correspondent à des contrats à durée déterminée (CDD). Cette proportion dépasse 80 % pour les ouvriers et employés non qualifiés. Une sortie du travail sur deux correspond à la fin d'un CDD. La durée moyenne des CDD est de 2,8 mois (3,3 dans l'industrie). Le taux de recours aux emplois précaires au deuxième trimestre de 1990 est de 7,5 % dans l'industrie, soit 3,9 % de CDD, 3,5 % d'intérim et 0,1 % de stages. (Pour l'ensemble de l'économie ces chiffres sont respectivement de 4,2 1,9 0,1 et 6,2 %). Enfin, l'activité d'intérim a connu elle aussi un très rapide développement, puisqu'elle a fait plus que doubler entre depuis 1986 : elle représente en 1989 un volume d'emploi équivalent à 309245 années-travail, qui correspondent pour les 2/3 à des emplois ouvriers dans l'industrie et le bâtiment. Mais l'intérim tend aussi à se diffuser dans le tertiaire et à s'étendre parmi les emplois les plus qualifiés.

Tableau 10
Les formes précaires d'emploi

	1982	1989
Apprentissage	184	212
Stage	74	329
Contrat à durée déterminée	306	611
Intérim	128	234
Sous-emploi	139	226
Recherche d'un autre emploi	701	768
Temps partiel	1738	2043
Formes particulières d'emploi	3270	4520
Emploi normal	18342	17234
Emploi total	21612	21754

Données en milliers

Source : *Economie et statistique* n°226, Novembre 1989

Vers la société post-industrielle ?

Parmi les idéologues du système capitaliste beaucoup de sociologues du travail présentent la crise actuelle comme une transition vers une société post-industrielle qui verrait la disparition progressive de l'industrie, de la production matérielle et donc du concept même de classe ouvrière et serait au contraire caractérisée par la montée des services et la diffusion des produits de « communication ». La dématérialisation croissante de la production et la diffusion des nouveaux procédés d'automation conduiraient dans le même temps à une profonde transformation de la nature du travail.

Le seul problème serait alors de gérer socialement cette transition qui, dans un premier temps, a pour effet d'exclure ceux qui ne sauraient s'y adapter, pour entrer ensuite dans le monde d'un capitalisme post-moderne, post-taylorien, post-fordiste, etc. dans lequel on pourrait imaginer de passer de nouveaux compromis sociaux. Il y a là un discours cohérent sur lequel il convient de se pencher pour apporter de premières pistes de réflexion.

On peut amorcer cette réflexion en partant des trois scénarios que propose Benjamin Coriat à la fin de son livre *L'atelier et le robot*. Le scénario optimiste, qu'il baptise « démocratie salariale », repose sur l'hypothèse selon laquelle « seule une forte avancée de la démocratie dans les rapports économiques, et tout spécialement dans les rapports de travail et de production, est à même de permettre d'exploiter, en grand, les potentialités contenues dans la révolution technologique en cours ». Les grands traits de ce scénario sont l'implication des travailleurs, l'émergence d'une productivité du travail fondée sur l'innovation organisationnelle, la compétitivité reposant sur la qualité des produits, une adaptation plus souple aux modifications de la demande (« spécialisation flexible »), une différenciation plus grande des salaires, la réduction-réaménagement du temps de travail, la mise en place de liens étroits avec la « seconde société » moins compétitive afin de réduire le dualisme naissant. Il s'agit là, selon Coriat, d'une « utopie nécessaire » qui suppose une « forte inflexion » par rapport aux tendances libérales à l'oeuvre aujourd'hui, mais qui pourrait constituer une « bonne affaire » comme, en leur temps, les hauts salaires versés par Ford.

Mais un autre scénario « libéral-dual » qui, à l'inverse du précédent, se caractérise par un « durcissement technologique (automatisation de simple intégration) sans modification substantielle de l'organisation du travail ». Le modèle hiérarchique traditionnel est conservé si bien que cette organisation du travail peut être qualifiée de « taylorisme assisté par

ordinateur ». Un scénario intermédiaire « assistantiel » décrit un libéralisme tempéré qui combine la brutalité de la voie libérale avec quelques garde-fous tels le revenu minimum garanti. Cette méthode des scénarios serait légitime, si elle ne mettait en balance un scénario tout à fait hypothétique, normatif, avec un scénario qui, de toute évidence, correspond aux évolutions en cours. Il s'agit là, que Coriat et cie le veuillent ou non, d'un dispositif idéologique consistant à braquer le projecteur sur quelques expériences pilotes, toujours les mêmes, afin de faire oublier que le système impose aux travailleurs de nouvelles exigences qui viennent s'ajouter aux anciennes, sans pour autant conduire à de nouvelles formes de compensation. Quelques éléments suffiront pour illustrer ce propos.

En premier lieu, il ne faut pas surestimer la diffusion de l'automatisme. Ainsi une enquête du Ministère du Travail montre que seulement 5 % des ouvriers qualifiés et 3 % des ouvriers non qualifiés utilisent l'une des 150000 MOCN (Machines outils à commande numérique) installées en France, ou un robot. Les conditions de travail se modifient, mais pas forcément dans le sens d'un progrès. Les nouvelles formes d'organisation du travail tendent à réduire encore un peu plus les poches de productivité qui peuvent encore exister dans la journée du travail : outre les exemples déjà cités, on peut y compris repérer statistiquement une tendance au raccourcissement de la durée des repas et des pauses. De nouvelles formes de discipline au travail se substituent aux anciennes, et les travailleurs sont contraints d'intérioriser leur assujettissement aux fluctuations de la demande. L'exigence de concentration et la fatigue nerveuse qui en résulte croissent d'autant. Mais il est clair que cette intensification ne conduit pas à une dignité renouvelée ou à une autonomie nouvelle du collectif de travail.

C'est le contraire : les contraintes propres de la production flexible se surajoutent en somme à celles du travail à la chaîne : le caractère collectif du travail, qui est une réalité, est immédiatement nié par la tendance à l'individualisation des salaires. Enfin, le taux d'exploitation des producteurs directs augmente considérablement dans certains secteurs. A la Sollac, un responsable explique qu'on produit autant d'acier qu'en 1980 avec 50 % d'effectifs en moins : cela fait des gains de productivité de 100 % en 10 ans, soit 7 % par an environ. Chez Citroën, on parle de 50 % de voitures en plus entre 1981 et 1989, avec des effectifs réduits de 22 % : on retrouve là encore le chiffre de 7 % par an, cité à propos de Renault-Flins. Cela veut dire que l'on pourrait augmenter les salaires de 7 % sans pour autant augmenter la part des salaires. Or, l'intégralité de ces gains de productivité vont à la plus-value, et c'est exactement ce que Marx appelait la plus-value relative, fondée sur la productivité. Cet accroissement de l'exploitation va aux capitalistes, sous forme de profits, d'intérêts. Mais il est aussi rogné par d'autres formes de coûts qui sont nécessaires pour assurer les gains de productivité directe : achats de biens d'équipement, dont l'amortissement pèse lourd, et développement de nouvelles formes de travail indirect (études, conseils, ingénierie, etc.). Cette distorsion dans le partage du revenu au niveau de l'entreprise se retrouve évidemment au niveau de l'ensemble de la société. Le résultat immédiat de la flexibilité, c'est bien de faire pression, de contenir, le coût du travail direct.

Parler de dépassement du fordisme est donc une triste plaisanterie. Outre le blocage du salaire, les transformations dans les rapports de travail engendrent toute une série de conséquences nocives sur la fatigue au travail, les perturbations dans la vie sociale liée à la flexibilité des horaires, la dépendance et l'incertitude accrue liée à la précarisation des statuts, la croissance des inégalités, la tendance à la dissociation de la classe ouvrière et l'affaiblissement de ses organisations, le recul de la notion même de droit du travail. Bref, au-delà de la diversité des formes de la flexibilité, leur combinaison spécifique acquiert une évidente cohérence, qui est celle d'une offensive de grande ampleur contre les travailleurs.

Il n'empêche que cette offensive enregistre des succès considérables. L'unité de la classe ouvrière est clairement ébranlée. Les plus anciens des travailleurs ont été littéralement exclus du monde du travail par une vague de mises à la retraite anticipée. Les jeunes ouvriers et employés arrivent avec des niveaux de diplômes et une perception des trajectoires sociales possibles tout à fait différents. Entre les deux, la grande majorité des travailleurs fait le gros dos face à la menace permanente du chômage, aux abandons des gouvernements de gauche et à la difficulté de mener des luttes victorieuses. Le recul de l'influence et de la légitimité des syndicats est en France l'un des plus importants d'Europe. L'individualisme et la déconsidération des idéaux de transformation sociale se développent de pair et l'identité ouvrière elle-même est en train de se dissoudre.

Cependant, la partie n'est pas automatiquement gagnée par le capitalisme qui se trouve confronté à des contradictions objectives de grande ampleur. Dans le cas français, l'une des contradictions est l'absence de « confiance » du patronat vis-à-vis des travailleurs. Ce terme, sur lequel insiste avec raison la sociologue Danièle Linhart, renvoie à toute une tradition historique d'organisation du travail en France, fondée sur l'exploitation de couches de travailleurs faiblement qualifiés. Il n'est pas possible de pousser bien loin le discours sur l'implication, lorsque l'on maintient pour l'essentiel les formes hiérarchiques parcellisées traditionnelles. On peut multiplier les cercles de qualité, sans leur faire jouer un rôle réel d'intégration. Au contraire, en heurtant les aspirations de couches de jeunes travailleurs plus qualifiés, réceptifs au discours sur l'implication dans le travail, souvent aussi désireux de faire reconnaître leur professionnalisme, on crée les conditions de mouvements sociaux vigoureux, s'appuyant sur des formes nouvelles d'auto-organisation (les coordinations) : c'est l'une des racines communes à des mouvements tels que ceux des cheminots, des infirmières ou des fonctionnaires des Finances.

Plus fondamentalement, la contradiction de fond est la suivante : le capitalisme n'a pas les moyens de réaliser toutes les potentialités des nouvelles technologies. Le problème n'est pas de nier ces potentialités qui sont énormes, mais de montrer que d'une certaine manière, le capitalisme en redoute les effets et ne les applique que de manière timorée, étriquée, et la plupart du temps très régressive du point de vue social. A terme, la diffusion de l'automation revient pour le capitalisme à scier la branche sur laquelle il est assise en restreignant la sphère d'application de la loi de la valeur : plus on tend vers l'automation intégrale, c'est-à-dire vers la production de valeurs d'usage avec une dépense minimale de travail, plus le mode de production capitaliste, dont toute la rationalité repose sur des calculs en temps de travail apparaîtra comme inadapté à ces nouvelles possibilités. Mais l'approfondissement de cette contradiction ne débouche pas pour autant vers un dépérissement graduel du capitalisme, qui répond en mettant en place en France, mais aussi à l'échelle mondiale, un modèle social régressif mais qui peut trouver une cohérence de son point de vue.

Il s'agit de délimiter une sphère d'expansion du capitalisme, en rejetant à l'extérieur tout ce qui ne peut être absorbé par ce noyau dur. Ce qui frappe en effet dans le capitalisme de cette fin de siècle, c'est que, au lieu de s'étendre à l'ensemble des sphères de la société, il tend à délimiter son domaine d'intervention et à rejeter, puis contenir ce qui ne s'accorde pas avec cette rationalité restreinte. Parmi les exemples récents de ce processus, il faut citer la mise en place du RMI (Revenu Minimum d'Insertion) qui consiste à verser un complément de ressources de 1800 F par mois en moyenne à 600000 exclus, et encore plus récemment une offensive résolue contre le SMIC. C'est l'OCDE qui a pris l'offensive, avec l'accord en sous-main du ministre des Finances, relayé par *Le Monde* dont le directeur n'a pas hésité à titrer « Le SMIC et la morale » son éloge des bas salaires. La simultanéité du discours sur les nouveaux rapports de travail et sur la nécessité des bas salaires est tout à fait révélatrice du projet dualiste des classes dirigeantes.

La course de vitesse est engagée entre une bourgeoisie qui cherche à se gagner les couches les plus qualifiées du salariat en maniant la carotte du salaire individualisé et le bâton du chômage, et un mouvement ouvrier qui se trouve confronté à deux tâches difficiles : maintenir les liens entre les différents secteurs de la classe ouvrière, que le chômage et le dualisme tendent à distendre, et faire émerger un nouveau projet anti-capitaliste, seul à même d'exploiter pleinement les potentialités qu'expriment les transformations actuelles des rapports de travail. La base objective de ce retour à l'offensive existe : c'est le carcan de l'exploitation capitaliste qui, même paré des atours les plus modernes, continue à délimiter étroitement les conditions d'existence des travailleurs.